

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL
10620 avenue Brunet

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 3 septembre 2024 à 19 heures, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert à Montréal-Nord, statuera sur la demande d'autorisation suivante pour l'exercice d'un usage conditionnel :

Demande présentée afin d'autoriser l'usage lieu de culte pour le bâtiment situé au 10620, avenue Brunet, sur le lot 1 299 849 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA13-10-0007 relatif aux usages conditionnels.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande d'usage conditionnel.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 7 août 2024.

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 7 août 2024